

Mélenchon : un programme pour le « progrès humain » ?

Cet article est la dernière partie de notre critique du programme « L'avenir en commun » de la « France insoumise », qui porte sur les chapitres 6 et 7.



Un programme pour le « progrès humain » ? (6a)

Le chapitre 6 regroupe sous le terme « progrès humain » un pêle-mêle de mesures souvent justes, mais insuffisantes et surtout déconnectées d'une perspective politique permettant leur réalisation. L'ensemble est chapeauté par le paragraphe A, qui énonce de manière abstraite le besoin de nouveaux indicateurs de développement fondés « sur des critères de bien-vivre et de progrès humain ».

S'il est clair qu'on ne peut se satisfaire d'indicateurs économiques centrés sur les besoins des capitalistes, comme le Produit Intérieur Brut (PIB), il faudrait préciser la nature des nouveaux indicateurs censés mesurer le développement. Comme souvent, le programme de la FI passe sous silence la question fondamentale de *qui* mettra en place les mesures qu'il propose. Si ce sont des énarques et des technocrates bien installés dans leurs priviléges, les nouveaux indicateurs qu'ils produiront seront compatibles avec le système capitaliste, comme l'illustrent les expériences du « bonheur national brut » au Bhoutan ou encore l' « indicateur du vivre mieux » de l'OCDE. C'est donc aux exploité-e-s et aux opprimé-e-s d'inventer, dans des cadres d'auto-organisation où les militant-e-s révolutionnaires pourront apporter leur connaissance de la planification communiste, les nouveaux indicateurs qui leur permettront de gérer eux/elles-mêmes la production en fonction de leurs besoins.

Par ailleurs, dans une société de classe traversée par des oppressions systémiques, certains groupes sociaux ont des intérêts contradictoires, à commencer par les deux classes fondamentales que sont la classe capitaliste (« bourgeoisie ») et celle des travailleur-e-s (« classe ouvrière »). Proposer simplement des indicateurs de progrès humain empêche donc de s'en prendre aux racines matérielles de l'exploitation et des oppressions systémiques. Il faut donc compléter des indicateurs valant pour toute la société par d'autres fondés spécifiquement sur les intérêts de la classe ouvrière, des femmes, des non-blanc.hes et d'autres groupes opprimés.

Santé ! (6b-f)

« L'espérance de vie a reculé en 2015 en France pour la première fois depuis 1969. » Partant de ce constat, Mélenchon et la FI se donnent pour objectif de stopper ce « recul de civilisation ». La première mesure avancée est de « rembourser à 100 % les soins de santé prescrits » (c1), ce qui est en effet la condition minimale pour la bonne santé de la population. Cependant, quand il s'agit d' « élaborer un plan de santé environnementale » et d' « engager un plan de santé au travail » (c2), la question cruciale est de savoir qui est l'acteur de cette planification. Les problématiques de santé sont en effet très différentes selon l'appartenance de classe, de race et de genre. Est-ce une commission de « hauts fonctionnaires » technocrates issus du système capitaliste qui serait appelée à les résoudre ? La solution consisterait plutôt à faire élaborer ce plan par la population, dans des cadres d'auto-organisation. Cela pose la question des moyens employés :

- pour lutter réellement contre l'obésité et la malbouffe, il est nécessaire d'exproprier les grands groupes capitalistes du secteur agro-alimentaire et de confier leur gestion aux travailleur-e-s afin de les reconvertis au service des besoins de la population ;
- pour abolir le logement insalubre et le mal-logement, il faut réquisitionner les centaines de milliers de logements actuellement vides et les affecter au logement des SDF et mal-logés ;
- des mesures très progressistes sont proposées pour améliorer le système médical : « combler les déserts médicaux, créer des centres de santé pratiquant le tiers payant » (c3) et « abolir les dépassements d'honoraires, renforcer le paiement au forfait et créer un corps de médecins généralistes fonctionnaires rémunérés pendant leurs études » (c4). Mais c'est encore la logique de « pôle public » qui cohabiterait avec le privé, sans réellement s'affronter à lui. Cela ne peut conduire qu'à un manque de financement pour le public. Il faut fonctionnarisier l'ensemble des médecins pour refléter le fait qu'ils tirent leurs revenus d'une part du salaire socialisé attribuée à la santé publique en leur donnant des droits et des devoirs au service de la population ;
- pour « reconstruire le service public hospitalier » (c5), il faut socialiser les hôpitaux privés afin de supprimer la logique de concurrence et de rentabilité entre établissements et laisser les travailleur-e-s gérer eux/elles-mêmes un domaine d'activité aussi fondamental pour la société humaine ;
- plutôt que de « créer un pôle public du médicament » (c6), il faut abolir la propriété privée des procédés pharmaceutiques et collectiviser les grands groupes pharmaceutiques sous le contrôle des travailleur-e-s du secteur.

Enfin, la question de *qui décide* est de nouveau laissée dans le flou pour la dernière mesure (c7 : « plan de lutte contre la résistance microbienne... en faisant le bilan de l'élevage productiviste »), mais en l'occurrence la référence aux préconisations de l'Organisation mondiale de la santé en dit long sur les intentions réelles de Mélenchon, puisque cette institution a récemment démontré son incapacité à s'opposer aux intérêts capitalistes à l'occasion de l'épidémie d'Ebola en 2015¹.

En somme, l'ensemble du paragraphe consacré à « faire passer la santé d'abord et pour tous » (6c) est rendu illusoire à la fois par l'évitement de la question du pouvoir économique et politique, qui reste implicitement entre les mains de la classe capitaliste et par le refus d'aborder frontalement la nécessaire remise en cause de la propriété privée capitaliste.

Addiction, handicap, vieillesse...

Viennent ensuite des mesures spécifiques relatives à la lutte contre les addictions (6d). La logique générale est celle d'une rupture avec la logique de répression des consommateurs, pour favoriser une approche préventive et curative des addictions. En particulier, la production et la consommation de cannabis seraient légalisées. Ce serait certes une avancée significative, d'autant plus que la « lutte contre la drogue » est un des principaux motifs invoqués pour justifier la présence des forces répressives de l'État dans les quartiers populaires. Il manque néanmoins une mesure indispensable à la lutte contre les addictions, à savoir l'expropriation des grands groupes de production et de commerce de drogues, qu'il s'agisse de l'alcool et du tabac, des médicaments addictifs (antidépresseurs, anxiolytiques, somnifères, etc.) ou du cannabis (groupes relevant aujourd'hui de la criminalité organisée). En effet, c'est l'offre de drogues proposée par ces groupes qui crée en grande partie la demande, et la véritable lutte contre les addictions passe par leur décroissance et leur reconversion partielles, sous le contrôle des travailleur-e-s. Dans la société pour laquelle nous luttons, la consommation de substances addictives sera minimisée à la fois par le recul de la misère qui pousse à en abuser, et par le contrôle de la population sur leur production et leur circulation.

La suppression des obstacles aux personnes en situation de handicap fait l'objet du paragraphe 6e. Les mesures proposées sont nécessaires mais ne représentent qu'une goutte d'eau dans l'océan du validisme. Dans la société capitaliste, les personnes présentant une corporalité ou une psychologie qui freine leur intégration dans la main d'œuvre exploitable sont stigmatisées et marginalisées. Elles sont notamment exclues de l'emploi ou assignées à des emplois peu valorisés. Il ne suffit pas de créer des emplois aidés. La seule réponse humaine et égalitaire pour lutter contre la stigmatisation validiste est le recrutement de chacun-e sur des postes adaptés avec les mêmes droits et conditions de travail, et la garantie d'un salaire à vie pour les personnes auxquelles il serait impossible de proposer un travail. Comme pour d'autres groupes affrontant des oppressions systémiques, l'émancipation des personnes assignées « handicapé-e-s » passe en outre par la lutte contre cette oppression, et notamment la lutte contre les mentalités validistes et le soutien à l'auto-organisation des personnes « handicapé-e-s ».

C'est la perte d'autonomie due au vieillissement qui est abordée au paragraphe 6f. Face à l'augmentation de l'espérance de vie, il est indispensable de développer des structures permettant de prendre en charge dignement les soins aux personnes âgées en perte d'autonomie. Or la plupart de ces structures sont des entreprises privées

guidées par la recherche du profit, et il s'agit d'un secteur où les conditions de travail sont parmi les plus dégradées. L'intérêt des soigné-e-s est également loin des préoccupations de ces entreprises. Il s'agit simplement pour elles d'augmenter les tarifs et de minimiser les coûts, pour maximiser leurs profits. On ne peut donc accepter de confier aux capitalistes ce secteur de l'économie, et il est nécessaire de le collectiviser pour qu'il soit géré par les travailleur-e-s du secteur. Par ailleurs, la portée des mesures proposées est sapée par la faiblesse des propositions relatives à la retraite (paragraphe 2o).

Dans l'ensemble, par son refus d'envisager la collectivisation des moyens de production et leur gestion par les travailleur-e-s eux/elles-mêmes, le programme de la FI s'interdit d'apporter une réelle solution aux problèmes relatifs aux addictions, au handicap et à la vieillesse. De plus, il ne laisse aux populations concernées qu'un rôle entièrement passif, au lieu de s'appuyer sur leurs organisations de lutte et leur capacité revendicative. Une mesure est particulièrement révélatrice du respect du système capitaliste et de ses institutions politiques : « tolérance 0 contre les entraves, les préfets pourront se substituer aux maires pour imposer les travaux » (6e1) ! La reprise d'un langage sécuritaire (« tolérance zéro »), et surtout la place réservée aux préfets, qui sont directement nommés par le président de la République alors que les maires sont élus au suffrage universel, indiquent bien l'approche autoritaire sous-jacente. Nous y opposons une politique émancipatrice décidée par la population elle-même avec les méthodes de l'auto-organisation de masse (totale liberté dans la discussion, droit de vote universel mais différencié selon l'appartenance de classe, élection dans tous les domaines de représentant-e-s mandatés et révocables).

Souffrance au travail

Partant du nombre de décès liés au chômage au à l'emploi, le programme de la FI propose des réponses qui concernent presque uniquement les travailleur-e-s en emploi, tandis que les chômeur/ses (chô-meurt ?) passent quasiment à la trappe (6g). Nous proposons au contraire l'interdiction immédiate des licenciements, le partage du temps de travail entre tou-te-s et l'embauche des chômeur-e-s, pour mettre fin dès que possible au chômage et aux souffrances qu'il engendre. Voilà qui réduira en même temps drastiquement la souffrance au travail ! Mais comment prétendre « en finir avec la souffrance sociale et la souffrance au travail » sans rompre avec le capitalisme, système qui jette à la rue les travailleur-se-s dont il n'a plus besoin et surexploite les autres ? La question des conditions de travail est au cœur même de la lutte de classe entre exploiteurs et exploité-e-s. Historiquement, les améliorations significatives des conditions de travail proviennent principalement des luttes collectives des travailleur-e-s : ainsi, la loi fondatrice de 1946 sur la médecine du travail était une concession de la classe capitaliste sous la pression de grèves massives dans une situation quasi-insurrectionnelle. Faire croire, comme Jean-Luc Mélenchon, qu'il serait possible d'obtenir de telles améliorations par la voie électorale, sans s'appuyer sur un mouvement de masse, est mensonger et criminel. Si jamais il était élu, il faudrait

immédiatement se mobiliser pour nos conditions de travail et pour prendre le contrôle des moyens de production. Pour vraiment en finir avec la souffrance au travail, il faut en effet que les travailleur-e-s prennent le pouvoir économique et politique et réorganisent la production en fonction des besoins de toute la population (pas du profit de quelques-uns !) – pour que le travail cesse d'être aliénant et devienne pour chacun-e une activité choisie et émancipatrice.

Éducation

Les paragraphes 6h-k concernent l'éducation au sens large (y compris la petite enfance). « Verser une allocation familiale dès le premier enfant » (h1) introduit une rupture avec la logique familialiste incitant à avoir trois enfants ou plus, rupture qu'il faudrait systématiser en étendant à tou-te-s les familles (même les plus atypiques...) les avantages réservés aux « familles nombreuses ». L'objectif d'ouvrir 500 000 places de crèches en cinq ans (h2) ne répond pas suffisamment aux besoins des parents, et en premier lieu des mères, qui veulent concilier l'éducation de leurs enfants avec leurs propres aspirations. Il faudrait pour cela socialiser l'ensemble des établissements d'accueil pour la petite enfance, et les mettre gratuitement au service de la population. Enfin, « renforcer les moyens de l'aide sociale à l'enfance et de la protection judiciaire de la jeunesse » est une mesure à double tranchant, car on sait que bien souvent ces services de l'État servent à la répression des familles populaires, non-blanches ou atypiques. Une telle mesure ne serait tout à fait progressiste que dans le cadre d'un État des travailleur-e-s qui assurerait la transition vers le socialisme, et notamment vers l'abolition des structures familiales traditionnelles par la socialisation de la garde des tâches domestiques.

Les mesures concernant les établissements d'enseignement primaire, secondaire général et professionnel, et supérieur ainsi que la lutte contre l'illettrisme (6i-l) reprennent des revendications réelles des enseignant-e-s, des parent-e-s d'élèves et des élèves qui se sont exprimées notamment dans le mouvement contre la réforme du collège. On pourrait néanmoins les compléter par d'autres tout aussi actuelles, par exemple pour faciliter la mobilité professionnelle des enseignant-e-s. Plus fondamentalement, cette partie du programme fait globalement l'impasse sur deux des principales fonctions du système éducatif au sein du système capitaliste :

- la justification de la division du travail par la distribution différenciée des qualifications ;
- la production et la diffusion de l'idéologie au service des classes dominantes.

Or ce n'est pas assez d'assurer les moyens pour un bon fonctionnement du système éducatif qui, assurément, dysfonctionne aujourd'hui, conduisant à la prolétarisation des métiers de l'enseignement et à une baisse générale de la qualité de l'enseignement ; ce n'est pas assez de s'opposer à la logique austéritaire et concurrentielle qui se répand à tous les niveaux de l'enseignement ; encore faut-il rompre avec la logique capitaliste qui subordonne l'éducation de la population aux besoins des exploitant-e-s et à la

justification du système en place ! Pour cela, c'est aux exploité-e-s et aux opprimé-e-s d'inventer d'autres institutions et formes d'enseignement, ouvertes, populaires, émancipatrices et auto-gestionnaires. Pour cela, des expériences aujourd'hui vivaces peuvent servir d'inspiration, comme celles des établissements autogérés, des pédagogies alternatives employées dans des établissements du public comme du privé (méthodes de Célestin Freinet, d'A.S. Neill, etc.), ou encore l'expérience historique de l'université de Vincennes créée suite au mouvement de Mai 68.

On a la nette impression que cette partie du programme a été, plus que d'autres, rédigée en étroite collaboration avec des personnes concernées, et en l'occurrence, des enseignant-e-s ou parent-e-s d'élèves engagé-e-s - est-ce que cela reflète la sociologie du mouvement France insoumise ?. Il est d'autant plus dommage de ne pas s'être inspiré des nombreuses réflexions et expériences qui sont faites sur le terrain et qui permettent de dessiner dès aujourd'hui un projet d'éducation alternatif, affranchi des contraintes du capitalisme et mis au service de l'émancipation humaine. Cela aurait évité à cette partie du programme, une des plus concrètes, de se limiter à contester les évolutions de l'éducation à l'époque néolibérale, et lui aurait donné une dimension proprement anticapitaliste.

Culture, sports, publicité...

« Retrouvons l'ambition culturelle » (6m) : pour se donner les moyens de cette ambition, pour libérer véritablement la création culturelle et artistique, il faut s'en prendre frontalement à la logique du profit qui organise la production capitaliste. Il faut abolir la propriété privée sur les créations de l'esprit (droits d'auteur etc.) tout en créant un statut de travailleur-artiste rémunéré pour son travail par un salaire, statut inspiré - la précarité en moins - de celui des intermittent-e-s du spectacle, ou d'autres plus protecteurs comme le statut des artistes en Belgique. Il faut mettre en place des organisations de culture populaire, sous le contrôle des exploité-e-s et des opprimé-e-s, pour décider de l'attribution de ce statut, pour ouvrir largement les infrastructures artistiques et culturelles (comme les salles de spectacle ou d'exposition, les ateliers etc.), y compris aux amateurs/trices, et pour encourager la création sous toutes ses formes par les exploité-e-s et les opprimé-e-s. C'est ainsi, et non par une politique de subventions étatiques attribuées bureaucratiquement, qu'il est possible de combattre le monopole d'une élite intellectuelle sur la création reconnue par les institutions tout en permettant à l'ensemble de la population d'accéder à la création artistique et culturelle.

« Libérer le corps et les sports de l'argent » (6n) : ce noble objectif se heurte aux limites déjà décrites dans le paragraphe précédent. C'est à des instances issues de l'auto-organisation des exploité-e-s et des opprimé-e-s qu'il revient d'attribuer les ressources en matière de sport, et non à la bureaucratie capitaliste de grandes fédérations sportives comme la FFF. La condition pour une telle libération des corps est l'expropriation des grands groupes capitalistes du sport-spectacle. En admettant que le sport professionnel ne soit pas simplement aboli, il faudrait que les sportifs

professionnels aient un statut de fonctionnaires au service de la collectivité. En parallèle, il faudrait encourager les formes de sport non-compétitif pour lutter contre l'idéologie de la concurrence qui s'est emparée du sport moderne sous l'influence du capitalisme et permettre une émancipation des corps en dehors de toute norme socialement imposée.

Enfin, les mesures pour « lutter contre l'agression publicitaire et la marchandisation » (60) sont parfaitement inadéquates. Le secteur publicitaire en France représente un chiffre d'affaires annuel de plus de 30 milliards d'euros, soit environ 1,5 % du PIB. Son activité est au mieux inutile, et le plus souvent nuisible. Il est irréaliste de penser qu'il peut être réformé dans le cadre des institutions capitalistes. C'est un parfait exemple de secteur qu'il faudrait, après l'avoir exproprié, faire décroître drastiquement puis reconvertis sous le contrôle des travailleur-e-s et de la population. Il pourrait notamment servir à diffuser des informations utiles ou des campagnes idéologiques décidées démocratiquement (contre le racisme, le sexism, le gaspillage...).

Recherche scientifique

L'ensemble du chapitre 7 est consacré à définir des priorités dans le domaine de la recherche scientifique : « La mer, l'espace, le monde du numérique et du virtuel sont les nouvelles frontières de l'Humanité » selon Mélenchon et il s'agit donc de « porter la France aux frontières de l'Humanité ». Malgré cette belle formule, on est d'emblée choqué par la rhétorique chauvine qui présente la recherche scientifique comme un ressort de la « puissance », de la « souveraineté », de « l'indépendance » et de « l'excellence » de la France ! Sur le fond, les priorités identifiées sont certes pertinentes, mais telles qu'elles sont formulées, elles restent compatibles avec les intérêts de la classe capitaliste à la recherche de nouvelles sources de profit. L'absence totale des sciences humaines et sociales est en revanche tout à fait inexplicable. À ce déséquilibre en faveur des sciences naturelles et de leurs applications technologiques, nous opposons une conception totalisante de la recherche scientifique qui, tout en développant les forces productives de l'humanité par le développement des sciences naturelles, contribue également à son émancipation par la critique de la société actuelle et l'élaboration en positif d'un socialisme scientifique reposant sur une conception matérialiste et dialectique du monde. Le développement d'une science totale des sociétés humaines et de la nature est indispensable à la planification socialiste de l'économie. Un tel développement est déjà en cours aujourd'hui, porté, souvent de manière souterraine, par de nombreux/ses militant-e-s et intellectuel-le-s, malgré l'idéologie capitaliste dominante et les tendances réactionnaires de la période. C'est seulement en se nourrissant de ces innovations radicales qu'une campagne pour les élections présidentielles peut véritablement incarner la rupture avec le système la possibilité concrète d'une autre société, sans classe, sans race, sans genre et sans aucune oppression, fondée sur la libre association des travailleur-e-s en vue de l'émancipation de tou-te-s.

1 <https://npa2009.org/arguments/loms-entre-budgets-en-berne-et-reorientation-strategique>

Tendance CLAIRE, le 15 mars 2017